

Riverains et Académie du Climat : le torchon brûle



Créée en septembre 2021 afin de « sensibiliser les jeunes de 9 à 25 ans aux enjeux climatiques » et installée dans les locaux de l'ancienne mairie du 4ème arrondissement l'Académie du Climat crée, selon les riverains des nuisances sonores en organisant des concerts plusieurs fois par semaine.

Une pétition lancée par des riverains demande l'interdiction stricte et immédiate de tous les concerts au motif que « la destination du lieu n'est pas d'accueillir des concerts dans sa cour qui ne feront pas avancer la cause climatique » ainsi que la mise en conformité du bâtiment aux normes d'isolation phonique afin que les concerts en intérieur puissent se dérouler sans nuisance pour le voisinage.

Si elle ne nie pas et assume pleinement l'organisation de concerts gratuits dans le cadre « d'une programmation culturelle engagée » confié à l'association Yes we camp qui gère la buvette, la directrice de l'Académie du Climat conteste le nombre et la régularité évoquée tout en reconnaissant qu'en fin de journée les jeunes aiment boire un verre autour d'un peu de musique.

Le maire de Paris Centre semble prendre très au sérieux les plaintes des riverains en affirmant que « l'Académie du Climat n'a pas vocation à créer des nuisances » et en rappelant que « la Ville, comme l'État, a un devoir d'exemplarité sur le sujet ».

Un rendez-vous entre les différents protagonistes est prévue prochainement afin de trouver un terrain d'entente.